

Le Sport au Lycée Louis Armand à Villefranche sur Saône



Types d'enseignement	Elèves concernés	Horaires	Modalités	Objectifs
Enseignement obligatoire EPS 2016/2017	Obligatoire pour tous.	2H / semaine	*Evaluation BAC en terminale : coefficient 2. *3 activités physiques et sportives(APS) sur l'année.	*Développer des ressources, des compétences et des connaissances liées à la vie physique et accéder au patrimoine culturel des APS.
Enseignement d'exploration (2 ^{nde}) et EPS de complément (1 ^{ère} / Terminale.) 2016/2017	Sélection sur dossier : Sportifs polyvalents motivés par la pratique et la formation dans le domaine des activités sportives.	2 X 2 H par semaine + 1 H de théorie en seconde	*Pratique approfondie des APS. *Evaluation par trimestre ou par semestre dans chaque APS. *Notation complémentaire, coefficient 2 au BAC. *Groupes par niveau de classes.	*Approfondissement et élargissement des compétences acquises en EPS. *Connaissance des parcours de formation et des activités professionnelles liées aux pratiques sportives.
SPORTS COLLECTIFS ATHLETISME NATATION SAUVETAGE (seconde) ESCALADE BOULE LYONNAISE (première)				
Sections Sportives Scolaires (7 SSS) et Classes à Horaires Aménagés (CHA) 2016/2017	Sélection scolaire et sportive sur dossier : Sportifs de bon niveau spécialiste dans une discipline sportive.	2 ou 3 entraînements par semaine : Aménagement de l'emploi du temps scolaire.	*Partenariat avec un club sportif local. *Prise en charge par le club des entraînements *Un prof EPS responsable du suivi (pour les sections sportives) *Participation possible aux compétitions UNSS (scolaires) *Possibilité de prendre l'option facultative EPS correspondante au BAC : Coefficient 2.	*Un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive. *Développement d'un niveau supérieur de compétence dans l'activité.
ESCALADE ATHLETISME FOOTBALL VOLLEY-BALL BASKET-BALL EQUITATION ESCRIME / CHA : RUGBY TENNIS NATATION AVIRON GYMNASTIQUE AUTRES				
Association sportive (A.S.) 2016/2017	Elèves volontaires : Tous les niveaux , motivés par une pratique complémentaire dans une ou plusieurs activités proposées.	le mercredi après midi 1 à 2 H d'entraînement	*Cotisation à l'A.S. du lycée *Pratique de loisir ou de compétition. *Possibilité de participation aux compétitions scolaires UNSS. * Epreuve facultative spécifique au bac : podium UNSS	* Renforcement des compétences dans l'activité choisie. *Rencontres sportives à l'extérieur *Possibilité de se former aux fonctions de juge ou d'arbitre.
BADMINTON NATATION FUTSAL ATHLETISME / CROSS RUGBY VOLLEY-BALL MUSCULATION				
Pôle Espoir Rugby (PER)	Sélection régionale : Sportifs spécialistes.	Entraînement quotidien	*Concours d'entrée *Pratique de haut niveau * Epreuve facultative spécifique au bac : sportif de haut niveau	Développement et perfectionnement dans l'activité.